

Afin qu'elle puisse traiter votre demande de paiement provisoire au titre du PCSRA 2006, vous devez fournir à l'Administration du programme les renseignements sur vos revenus et dépenses pour l'année de référence 2005. Pour ce faire, vous devez remplir la présente feuille de travail ou envoyer une copie de votre formulaire T1273 ou de votre État A 2005. **REMARQUE :** La présente feuille de travail ne remplace pas le formulaire T1273 2005, l'État A ou les autres formulaires du PCSRA. Afin d'être admissible au programme, vous devez remplir les formulaires du PCSRA 2005 avant la date limite prévue. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* protège les données fournies sur cette feuille de travail, qui sont conservées dans les fichiers AAC PPU 189.

Nom :	NIP : <input type="text"/>
Propriétaire unique <input type="checkbox"/> Société de personnes <input type="checkbox"/> Sociétés <input type="checkbox"/>	Méthode comptable - NOTA : Vous devez utiliser la même méthode de comptabilité (comptabilité de caisse ou comptabilité d'exercice) que celle que vous avez utilisée pour déclarer vos données financières à l'Agence du revenu du Canada (ARC) aux fins de l'impôt. Entrez le code 1 pour la méthode de comptabilité d'exercice <input type="checkbox"/> Entrez le code 2 pour la méthode de comptabilité de de caisse <input type="checkbox"/>
Exercice Du : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Au : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Année Mois Jour Année Mois Jour	
Avez-vous exploité une entreprise agricole à titre de (cochez toutes les cases appropriées)? <input type="checkbox"/> membre d'une association d'engraisers <input type="checkbox"/> métayage (propriétaire) <input type="checkbox"/> métayage (locataire)	

Revenus

Veillez indiquer le code pour chaque entrée du formulaire. Les codes figurent dans la **liste des produits** et dans les **listes des paiements** provenant de programmes qui se trouvent sur le site Web du PCSRA (www.agr.gc.ca/pcsra) OU dans le Guide harmonisé 2005 du PCSRA. Veillez arrondir tous les montants au dollar près.

Ventes de produits et paiements de programme	Code	Montant
Total A	9950	\$

Autres revenus agricoles	Ligne	Montant
Autres paiements de programmes	9540	
Financement de la gestion des risques de l'entreprise (GRE) et aide en cas de catastrophe	9544	
Reventes, remises, TPS/TVH pour dépenses admissibles	9574	
Reventes, remises, TPS/TVH pour dépenses non admissibles et récupération de la déduction pour amortissement (DPA)	9575	
Travail agricole à contrat	9601	
Ristournes	9605	
Intérêts	9607	
Gravier	9610	
Camionnage (lié à l'exploitation agricole seulement)	9611	
Reventes de produits achetés	9612	
Contrat-location (gaz, puits de pétrole, baux de surface, etc.)	9613	
Location de machinerie	9614	
Revenu d'engraissement à façon	9617	
Autres (précisez)	9600	
Total B		\$

Sommaire des revenus	
Total A	
Total B	+
Revenu total	\$

Dépenses

Veillez indiquer le code pour chaque entrée du formulaire. Les codes figurent dans la liste des produits et dans les listes des paiements provenant de programmes qui se trouvent sur le site Web du PCSRA (www.agr.gc.ca/pcsra) OU dans le Guide harmonisé 2005 du PCSRA. Veillez arrondir tous les montants au dollar près.

Achats de produits et remboursements de paiements de programme	Code	Montant
Total C	9960	\$

Dépenses admissibles	Ligne	Montant
Conteneurs et ficelles	9661	
Engrais et suppléments pour le sol	9662	
Pesticides et produits chimiques	9663	
Primes d'assurance (récolte ou production)	9665	
Honoraires de vétérinaire, médicaments et droit de monte	9713	
Minéraux et sels	9714	
Machinerie (essence, diesel, huile)	9764	
Électricité	9799	
Transport et expédition	9801	
Huile de chauffage	9802	
Salaires versés à des personnes sans lien de dépendance	9815	
Entreposage/séchage	9822	
Aliments préparés	9830	
Engraissement à façon	9831	
Commissions et redevances	9836	
Total D		\$

Sommaire des dépenses	
Total C	
Total D	+
Total E	+
Total des dépenses	\$

Dépenses non admissibles	Ligne	Montant
Machinerie (réparations, permis, assurance)	9760	
Location de machinerie	9765	
Frais de publicité et de promotion	9792	
Réparation des bâtiments et des clôtures	9795	
Défrichage et drainage de terrains	9796	
Travail agricole à contrat	9798	
Autres primes d'assurance	9804	
Intérêts (immobilier, hypothèque, autres)	9805	
Frais d'inscription et d'adhésion à une association	9807	
Frais de bureau	9808	
Frais juridiques et comptables	9809	
Impôts fonciers	9810	
Location (terre, bâtiments, pâturages)	9811	
Salaires versés à des personnes ayant un lien de dépendance	9816	
Frais de véhicule à moteur	9819	
Petits outils	9820	
Analyse des sols	9821	
Immatriculation et permis	9823	
Téléphone	9824	
Location de contingents (tabac, lait)	9825	
Gravier	9826	
Achats de produits revendus	9827	
Frais d'intérêts et coûts de location de véhicules	9829	
Indemnité sur immobilisation admissible	9935	
Déduction pour amortissement	9936	
Ajustements obligatoires pour inventaire - exercice précédent	9937	
Rajustements facultatifs pour inventaire - exercice précédent	9938	
Autres (précisez)	9896	
Total E		\$

